

**HAB-01**

Enjeu local moyen

Aulnaies-frênaies



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
G1.21	44.3	<i>Alnenion glutino-incanae</i>	91E0*		NT

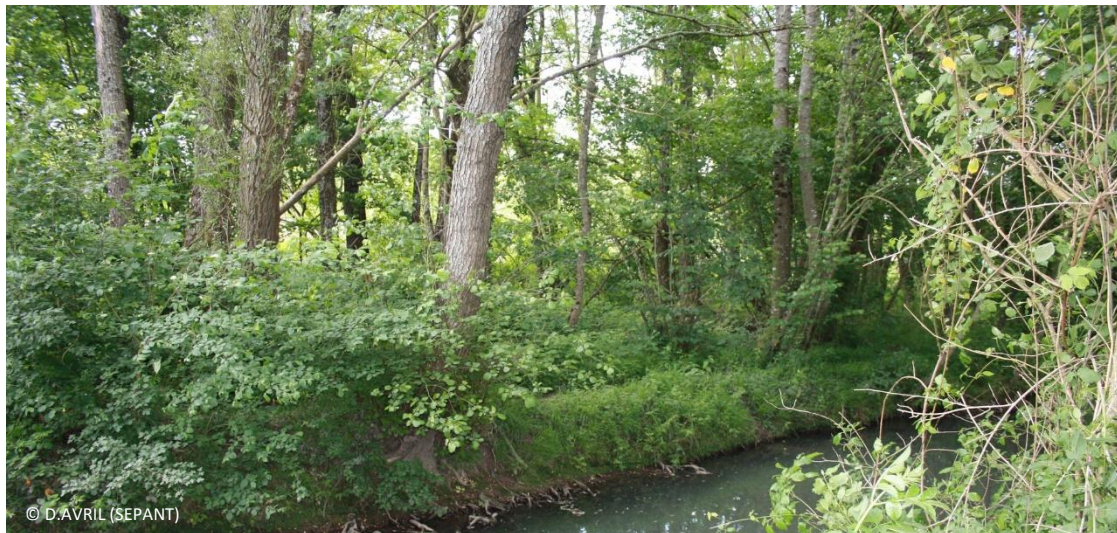
ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
- Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*)
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Laîche des rives (*Carex riparia*)

FAUNE

- Castor d'Europe (cf fiche Espèce 044)
- Lorient d'Europe
- Petit mars changeant



© D. AVRIL (SEPANT)

Aulnaie-frênaie sur les bords de Brenne à Neuillé-le-Lierre

Description et enjeux :

On les retrouve sous le nom de forêts caducifoliées riveraines non marécageuses d'Europe tempérée. Il s'agit de forêts riveraines des cours d'eau de plaines, dominées par le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et l'Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*). Cet habitat prend forme sur des sols périodiquement inondés par les crues annuelles, mais bien drainés et aérés quand les eaux sont basses. Il se localise dans le lit majeur des plaines alluviales, au contact immédiat du lit mineur du cours d'eau ou en arrière d'une frange de ripisylve occupée par une forêt. Ces boisements frais sont observés sur les abords des cours d'eau dans un état plus ou moins bien conservé et plus ou moins typique selon les secteurs.

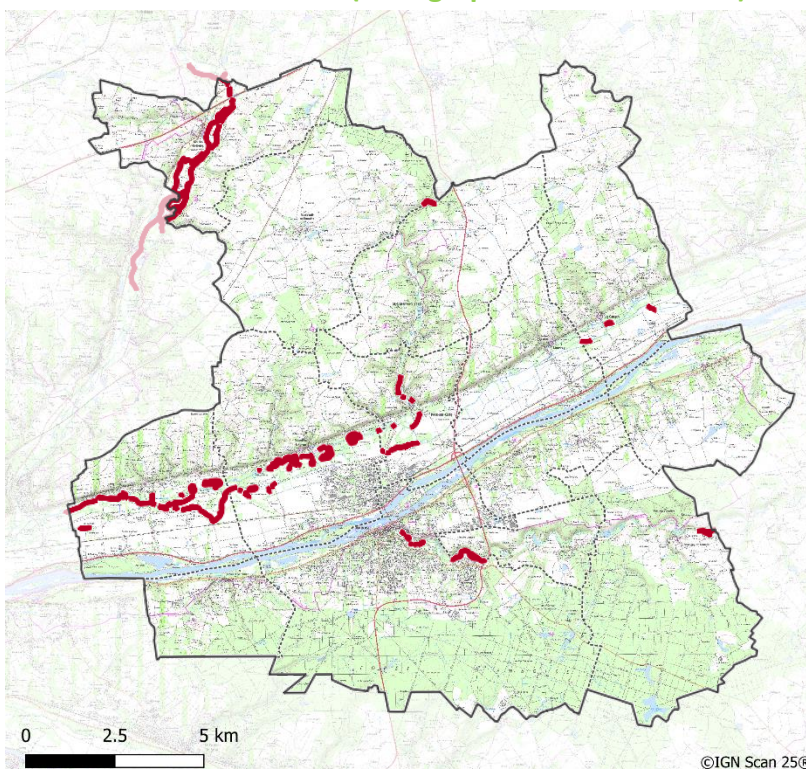
MENACES

- Destruction et dégradation
- Entretien trop drastique
- Implantation et multiplication des espèces exotiques envahissantes
- Travaux dans le lit de la Loire

MESURES DE CONSERVATION

- Préservation du linéaire
- Conservation du côté humide
- Respect du boisement lors des campagnes de travaux sur cours d'eau
- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace Naturel Sensible ou autre)

Localisation de l'habitat sur la CCVA (cartographie non exhaustive)



Pour en savoir +

- Lizmap, carte interactive de l'ABC ([lien](#))



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
G1.22	44.4	<i>Ulmion minoris</i>	91F0	Déterminant	NT

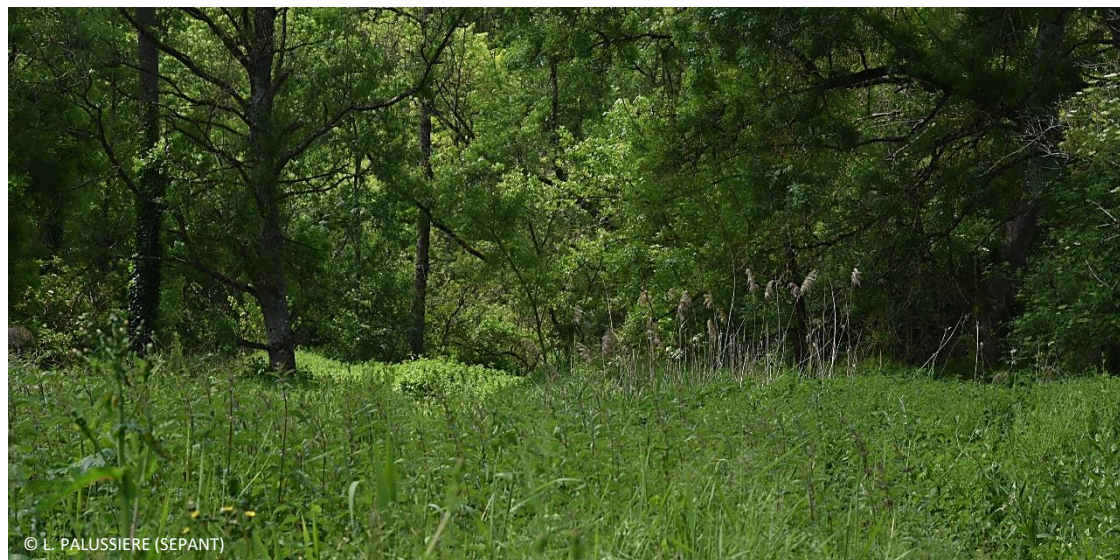
ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
- Orme champêtre (*Ulmus minor*)
- Orme lisse (*Ulmus laevis*)
- Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*)
- Perce-neige (*Galanthus nivalis*)

FAUNE

- Castor d'Europe
(cf fiche Espèce 044)
- Milan noir
- Thécla de l'Orme
(cf fiche Espèce 094)



Chênaie-ormaie sur les îles de Saugeons à Cangey

Description et enjeux :

Cet habitat d'un grand intérêt patrimonial est typique des forêts inondables riveraines des grands fleuves comme la Loire. Il est peu représenté et sur de petites surfaces, et peut être associé aux prairies humides, aux milieux marécageux ou encore aux roselières. Les sols y sont fertiles et permettent le développement d'une végétation diversifiée. Sur le territoire, on le retrouve de manière régulière sur les îles ligériennes, bien qu'il soit rarement en bon état de conservation.

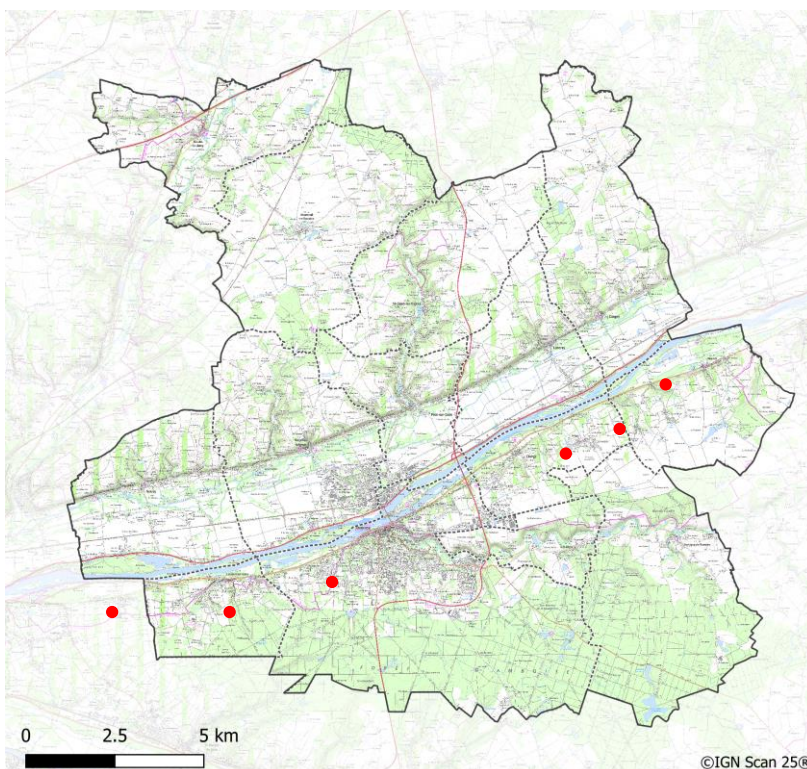
MENACES

- Drainage du sol
- Travail du sol
- Destruction et dégradation
- Déforestation et transformation en prairie ou en culture céréalière
- Implantation et multiplication des espèces exotiques envahissantes

MESURES DE CONSERVATION

- Privilégier les coupes ponctuelles et non brutales
- Maintenir et favoriser la diversité des essences
- Maintien de la gestion par la fauche (cf fiche CCVA-08)
- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace Naturel Sensible ou autre)

Localisation de l'habitat sur la CCVA



©IGN Scan 25®



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
E1.26	34.32	<i>Mesobromion erecti</i>		Déterminant	VU

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Brome érigé (*Bromus erectus*)
- Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*)
- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)
- Gaillet jaune (*Galium verum*)
- Blackstonie perfoliée (*Blackstonia perfoliata*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Raiponce orbiculaire (*Phyteuma orbiculare*)
- Polygale du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Brunelle à grande fleur (*Prunella grandiflora*)

FAUNE

- Azuré du serpolet
(cf fiche Espèce 089)

MENACES

- Mises en culture des secteurs à faible pente
- Abandon des pratiques agropastorales
- Fermetures des milieux

MESURES DE CONSERVATION

- Travaux de réouvertures des milieux
- Maintien de la gestion par la fauche ou pâturage extensif (cf fiche CCVA-08)
- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace Naturel Sensible, site CEN ou autre)

Pour en savoir +

- Lizmap, carte interactive de l'ABC ([lien](#))
- [Fiche de l'Observatoire régional de la biodiversité](#)



© D. AVRIL (SEPANT)

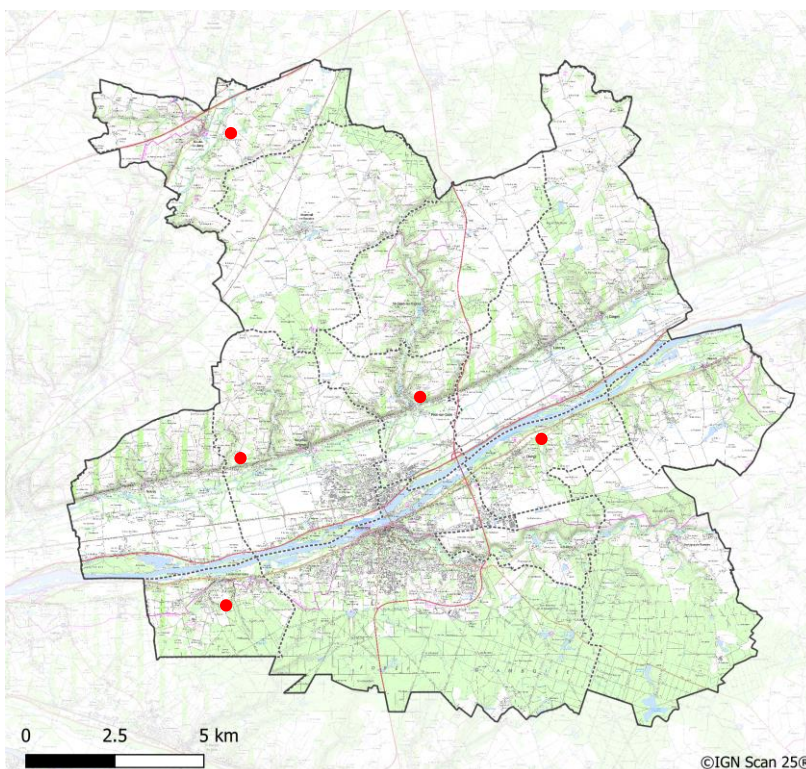
Pelouse calcaire pionnière à Neuillé-le-Lierre

Description et enjeux :

Ces formations végétales colonisent des sols peu profonds et principalement calcaires sur le territoire. Communautés riches en faune et flore, dont le caractère très discontinu sur le territoire et plus globalement en Touraine donne lieu à une variation géographique dans la présence des espèces.

Les roches affleurantes et la topographie sur le territoire du Val d'Amboise ne sont pas particulièrement propices à la mise en place de vastes pelouses calcicoles. Toutefois, les pelouses étaient bien présentes autrefois, comme en attestent les données botaniques du XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui, les pelouses se limitent à des reliques sur les côteaux de la Loire ainsi que sur des carrières abandonnées à Neuillé-le-Lierre.

Localisation de l'habitat sur la CCVA



**HAB-04****Enjeu local fort**

Gazons amphibies oligotrophes vivaces ou annuels



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
C3.4	22.31	<i>Littorelletea uniflorae</i> / <i>Juncetea bufonii</i>	3131	Déterminant	VU

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- *Baldelle sp*
- Souchet brun (*Cyperus fuscus*)
- Jonc des crapauds (*Juncus bufonius*)
- Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*)
- Renoncule sarde (*Ranunculus sardous*)

FAUNE

- *Tetrix sp.*



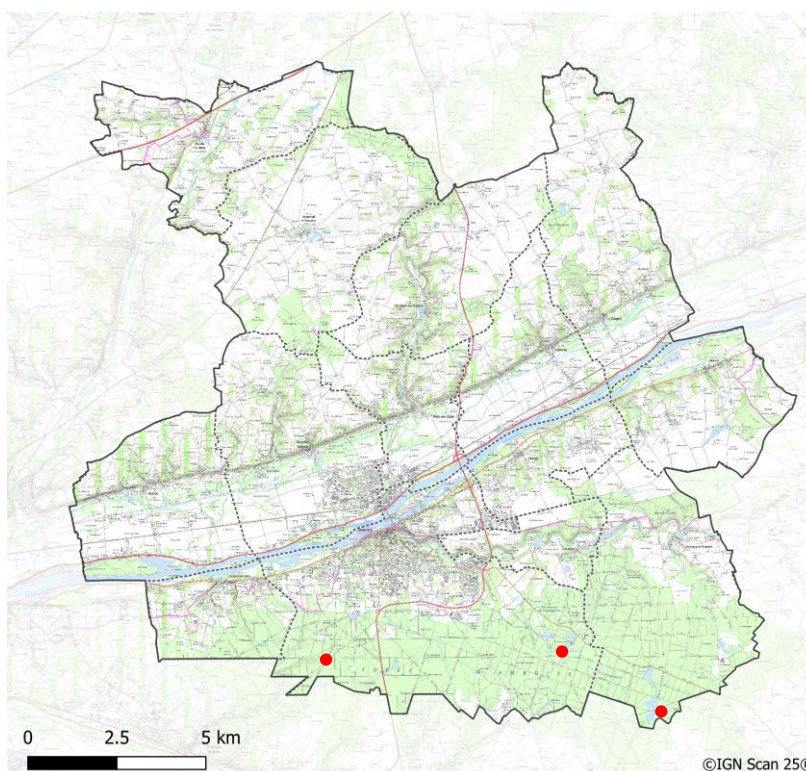
Gazon amphibie vivace à Pilulaire à globules sur les berges d'un étang en forêt d'Amboise

Description et enjeux :

Gazons vivaces ou annuels amphibies, exondables, oligotrophes à mésotrophes poussant à proximité de plans d'eau, mares ou grands cours d'eau.

Ces formations rases correspondent à des gazons amphibies des grèves ou de bords de mares. Elles sont liées à une alternance de périodes très humides, voire inondées et de périodes sèches. Les plantes constituant ces gazons sont essentiellement des plantes vivaces, souvent en formation peu denses voire lacunaires, avec une hauteur de végétation faible. Les conditions propres à ces formations sont souvent extrêmes, voire antagonistes (plantes submergées puis exposées à un assec prolongé, frais puis xériques, etc..) De fait, ces espèces ont un développement plutôt tardif.

Localisation de l'habitat sur la CCVA



© IGN Scan 25®

MENACES

- Drainage du sol
- Travail du sol
- Traitements phytosanitaires
- Enrichissement du milieu
- Evolution des pratiques pastorales

MESURES DE CONSERVATION

- Réduction des intrants pour les sites où les habitats sont liés aux mares
- Limiter le sur-entretien des grèves

**HAB-05****Enjeu local fort**

Pelouses sablo-calcaires



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
E1.28	34.341	<i>Koelerio macranthae-Phleion phleoidis</i>	6210	Déterminant	EN

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Millet de printemps (*Milium vernalis* subsp. *scabrum*) (cf fiche Espèce 035)
- Espargoute à cinq étamines (*Spergularia pentandra*) (cf fiche Espèce 030)
- Luzerne rigide (*Medicago rigidula*)
- Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardi*) (cf fiche Espèce 029)
- Ornithope comprimé (*Ornithopus compressus*) (cf fiche Espèce 037)
- Plus de nombreuses espèces aujourd'hui considérées comme disparues du territoire.

FAUNE

- Ensanglantée des renouées
- Ensanglantée de l'Oseille
- Zygène du panicaut (cf fiche Espèce 096)
- Decticelle côtière
- Tétrix des carrières

MENACES

- Urbanisation
- Déprise agricole

MESURES DE CONSERVATION

- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace naturel sensible, ou autre)
- Proscrire la fertilisation
- Maintien de la gestion par fauche (cf fiche CCVA-08)
- Sensibilisation



Pelouse sablo-calcaire à Chargé



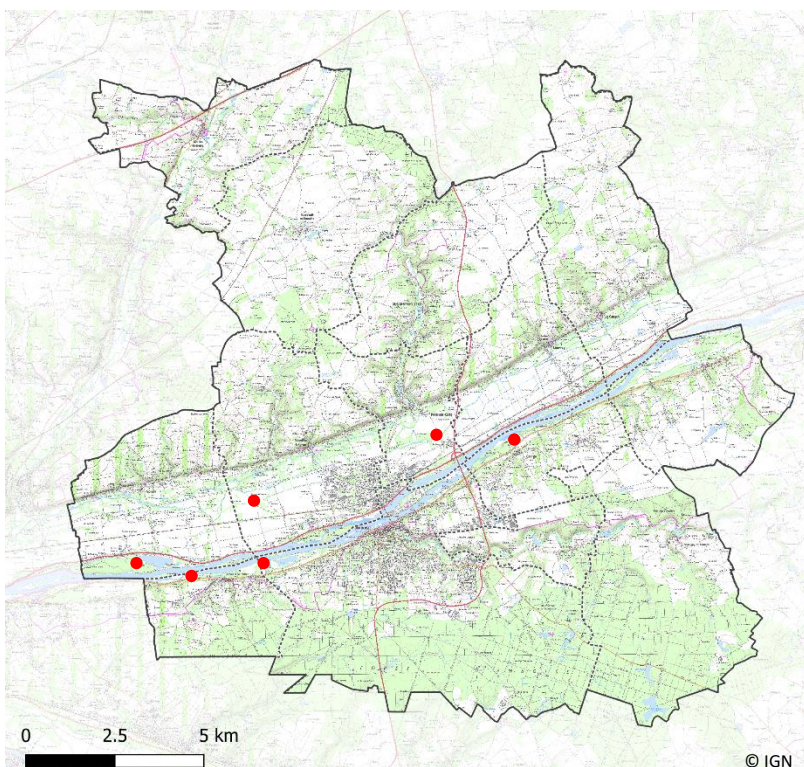
L'armoise champêtre (*Artemisia campestris*), espèce structurante des pelouses sablo-calcaires en bon état de conservation.

Description et enjeux :

Ces pelouses sont installées sur des sables alluviaux enrichis en carbonate. Habitat typique des terrasses alluviales de Loire, leur position topographique et le caractère très filtrant des sols rendent ces milieux extrêmement secs. Seules des espèces très adaptées peuvent survivre dans ces conditions.

Ces habitats ont subi une très forte pression urbaine dans l'ensemble du Val de Loire. Sur le territoire du Val d'Amboise, il n'en reste que des lambeaux, souvent en mauvais état de conservation. Toutefois, certaines espèces typiques demeurent, et il s'agit d'habitats relativement faciles à restaurer. Il existe donc un réel potentiel de reconquête de pelouses sablo-calcaires.

Localisation de l'habitat sur la CCVA



**HAB-06****Enjeu local fort**

Prairies humides de fauche du *Bromion racemosi*



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
E5.511	37.311	<i>Bromion racemosi</i>	-	Déterminant	VU

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
(cf fiche Espèce 032)
- Laîche à épis distants (*Carex distans*)
(cf fiche Espèce 042)
- Trèfle étalé (*Trifolium patens*)
(cf fiche Espèce 042)
- Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*)

FAUNE

- Cuivré des marais
(cf fiche Espèce 090)
- Criquet ensanglanté
- Criquet des Roseaux
(cf fiche Espèce 084)



© D.AVRIL (SEPANT)

Prairie humide de fauche à Pocé-sur-Cisse



© D.AVRIL (SEPANT)

Le Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*), espèce vulnérable en région, spécialiste des prairies humides fauchées du *Bromion racemosi*

MENACES

- La première menace est la fertilisation et l'eutrophisation généralisée des milieux par les engrais agricoles.
- Drainage et altération du fonctionnement hydrologique.
- Déprise agricole

MESURES DE CONSERVATION

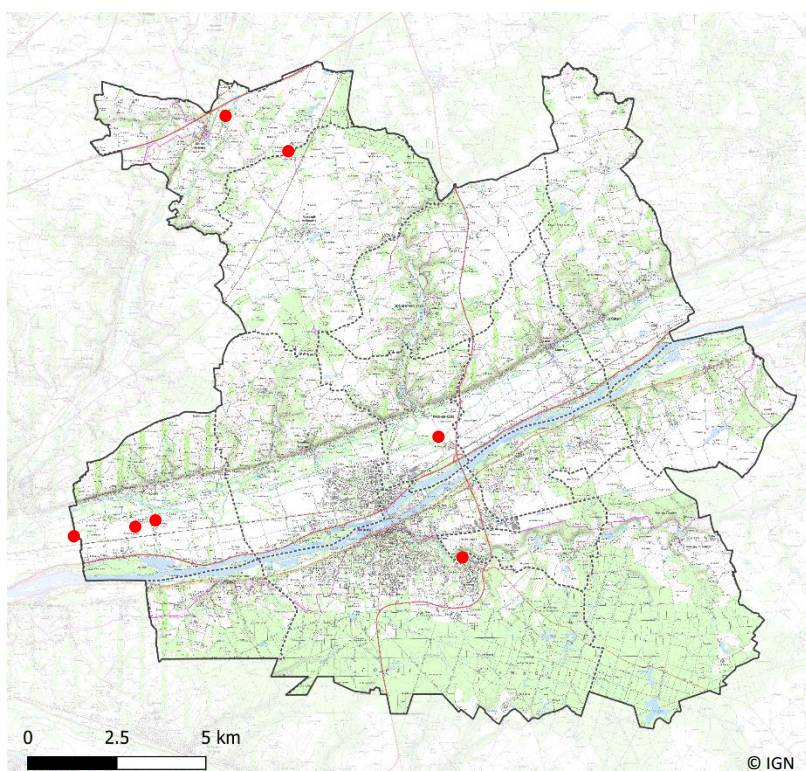
- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace naturel sensible, ou autre)
- Proscrire la fertilisation
- Maintien de la gestion par fauche (cf fiche CCVA-08)
- Sensibilisation

Description et enjeux :

Ces prairies sont installées sur des sols gorgés d'eau une grande partie de l'année, et moyennement pourvus en nutriments. Lorsqu'elles sont en bon état de conservation, elles sont très fleuries. Certaines espèces comme le Séneçon aquatique (*Jacobaea aquatica*) ne se développent que dans cet habitat. Quand elles n'ont pas été drainées ou converties en peupleraies, les prairies du *Bromion racemosi* ont souvent été soumises à une fertilisation minérale, qui réduit considérablement leur potentiel d'accueil pour la flore, et donc pour les insectes pollinisateurs.

Leur caractère humide rend cet habitat précieux pour assurer les ressources fourragères des exploitations d'élevage, en période de sécheresse.

Localisation de l'habitat sur la CCVA





HAB-07

**Enjeu local
très fort**

Prairies humides maigres sur sol calcaire



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
E5.511	37.311	<i>Molinion caeruleae</i>	6410	Déterminant	CR

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
- Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*)
- Ophioglosse vulgaire (*Ophioglossum vulgatum*)
- Laîche à épis distants (*Carex distans*)
(cf fiche Espèce 032)
- Trèfle étalé (*Trifolium patens*)
(cf fiche Espèce 042)
- Sanguisorbe (*Sanguisorba officinalis*)
- Gesse de Pannonie (*Lathyrus pannonicus*)

FAUNE

- Cuivré des marais
(cf fiche Espèce 090)
- Criquet ensanglanté
- Criquet des Roseaux
(cf fiche Espèce 084)

MENACES

- La première menace est la fertilisation et l'eutrophisation généralisée des milieux par les engrais agricoles.
- Drainage et altération du fonctionnement hydrologique.
- Déprise agricole

MESURES DE CONSERVATION

- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace naturel sensible, ou autre)
- Proscrire la fertilisation
- Maintien de la gestion par fauche (cf fiche CCVA-08)
- Sensibilisation



© D. AVRIL (SEPANT)

Prairie humide maigre à Pocé-sur-Cisse



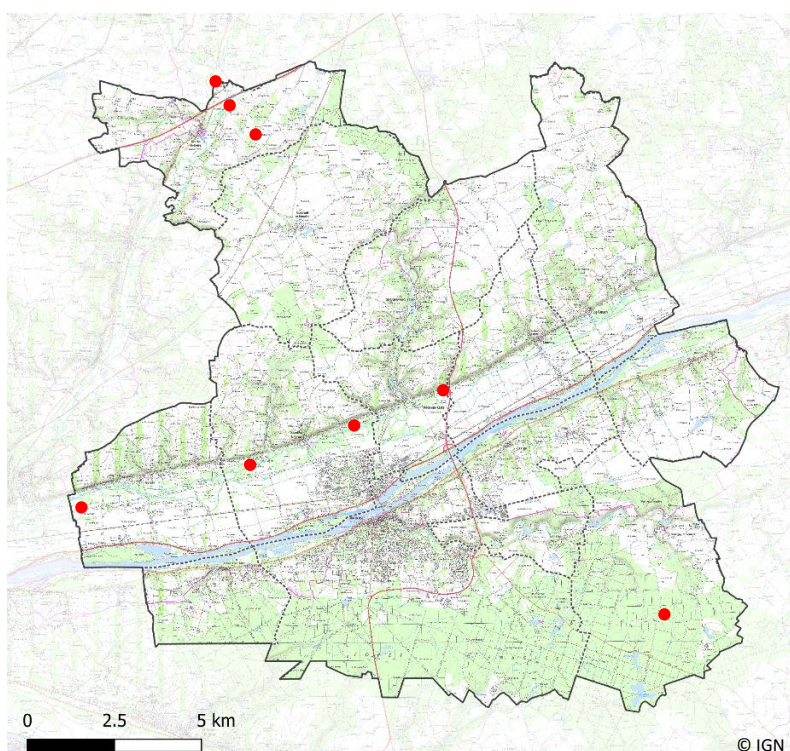
© D. AVRIL (SEPANT)

Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*) et Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*), deux espèces typiques des prairies humides maigres calcaires

Description et enjeux :

Les prairies sont dites humides lorsqu'elles sont installées sur des sols gorgés d'eau pendant une grande partie de l'année. Le terme « maigre » signifie quant à lui que le sol est pauvre en nutriments. Ces prairies accueillent une diversité floristique exceptionnellement élevée, dont plusieurs espèces très spécialisées et menacées. Enfin, elles sont remarquablement fleuries, ce qui leur confère un rôle de premier ordre pour l'accueil des pollinisateurs. Ces prairies sont aujourd'hui extrêmement menacées, et **le territoire de la CCVA a une responsabilité particulière du fait des surfaces de prairies maigres encore présentes**. Des projets de restauration de prairies inondables peuvent être envisagés par les syndicats de rivières dans le cadre de contrat de rivière et de campagnes de travaux de restauration des habitats humides, en partenariat avec les structures du groupement, par exemple.

Localisation de l'habitat sur la CCVA



**HAB-08****Enjeu local fort**

Prairies longuement inondables



Statut de conservation et Classification de l'habitat

Code EUNIS	Code Corine Biotopes	Phytosociologie	Natura 2000	ZNIEFF	Livre rouge régional
E5.511	37.311	<i>Oenanthion fistulosae</i>	-	Déterminant	VU

ESPECES OBSERVEES

FLORE

- Trèfle de Micheli (*Trifolium michelianum*)
(cf fiche Espèce 041)
- Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*)
(cf fiche Espèce 039)
- Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*)

FAUNE

- Cuivré des marais
(cf fiche Espèce 090)
- Criquet ensanglanté
- Criquet des Roseaux
(cf fiche Espèce 084)



© D.AVRIL (SEPANT)

Prairie longuement inondable à Pocé-sur-Cisse



© D.AVRIL (SEPANT)

Le Trèfle de Micheli (*Trifolium michelianum*), une espèce menacée, strictement inféodée aux prairies longuement inondables.

MENACES

- La première menace est la fertilisation et l'eutrophisation généralisée des milieux par les engrais agricoles.
- Drainage et altération du fonctionnement hydrologique.
- Déprise agricole

MESURES DE CONSERVATION

- Acquisition foncière
- Mise en place de mesures de protection (Espace naturel sensible, ou autre) sur les sites présentant le plus d'enjeu.
- Proscrire la fertilisation
- Maintien de la gestion par fauche ou pâturage extensif
(cf fiche CCVA-08)
- Sensibilisation

Description et enjeux :

Comme leur nom l'indique, les prairies longuement inondables se situent dans des dépressions où l'eau affleure tardivement au printemps. Ces contraintes du sol limitent considérablement le nombre d'espèces végétales pouvant croître. La diversité floristique est donc généralement relativement faible. Toutefois, on trouve dans ces milieux, des espèces très spécialisées, et souvent menacées, telles que le Trèfle de Micheli (*Trifolium michelianum*) ou la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse (*Ranunculus ophioglossifolius*).

Localisation de l'habitat sur la CCVA

